



## Litige avec une société de renom

Par **fiinterna**, le **06/03/2008** à **13:54**

Nous sommes actuellement en litige avec une société de renom dans le domaine des photocopieurs, concernant un contrat de location service maintenance d'un photocopieur que nous avons souscrit depuis janvier 2003 pour 60 mois (donc à echeance du 10/10/07).rn rnAujourd'hui celle-ci a effectué un renouvellement tacite dudit contrat sans nous avoir informé.rn rnEntretemps (en 2006), nous avons demandé une resiliation anticipée qu'elle nous a refusé reclamant en retour une indemnité des loyers couvrant les dernieres mensualités jusqu'à l'echeance du contrat).rn rnAinsi, nous voudrions savoir d'une part si elle a reellement le droit de prolonger le contrat sans nous avoir informé et d'autre part, existent - ils des textes de loi sur ce type de contrat.rn rnNous vous remercions de vos commentaires et nous restons à votre disposition pour toute autre precision.rn rnVeuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutions distinguées.